

# LA TORTUE



Conservation, étude et protection des tortues dans le monde

Editions SOPTOM - NUMERO 66 - Mai 2004 - 5 Euros

## La Péninsule d'Or

et les tortues de Malaisie

Le berger des tortues, *N'Gainako Néendé*  
Sardaigne, l'île oubliée  
Les autres reptiles de la garrigue



# Consommer avec modération

par **Bernard Boussac**

Ma passion pour les timbres n'est pas exclusive. Je m'intéresse à toutes les sortes "d'étiquettes" qui peuvent comporter des tortues. Les plus intéressantes -du moins les plus goûteuses- sont celles qui décorent des bouteilles de vin, d'alcool, ou de bière. Mon intérêt pour ces flacons n'est naturellement pas lié au contenu, mais bien au contenant, et à la beauté ou à l'originalité de certaines étiquettes. Toutefois, notez bien l'intitulé de cet article, au cas où vous vous lanceriez dans une collection consommable....

◆ Nos lecteurs se souviennent de la "**cuvée du Village des Tortues**", lancée en 1992 par la **Coopérative de Gonfaron**, et qui est restée en rayons 4 ans. L'étiquette est un peu naïve, mais représente trois tortues batifolant dans les vignes du Seigneur, avec un âne volant qui symbolise naturellement Gonfaron. Très agréable vin, léger et fruité, du Pays des Maures.

◆ Le centre de "**Protection et de récupération des Tortues**" de Chavornay, en Suisse, a également distribué un bon petit vin blanc "**Cuvée spéciale Chardonne 2000**" de Maurice Neyroud, qui représente une superbe **Mauremys leprosa**. Une bonne manière de financer une action très utile de récupération des "tortues de Floride".

◆ En 2000, édition de notre premier vin "**Tortues Passion**", qui promeut l'Association de Protection et de Sauvegarde des Tortues dont je m'occupe activement. L'appellation est celle de la "**Costières de Nîmes**", dans une cuvée "Tradition" du **Château de Campuget**. Vin corsé et solide, très agréable à boire, et sur lequel une tortue d'Hermann luisante de pluie propose sa belle robe noire et orangée. Etiquette naturaliste et photographique, ce qui est assez rare.

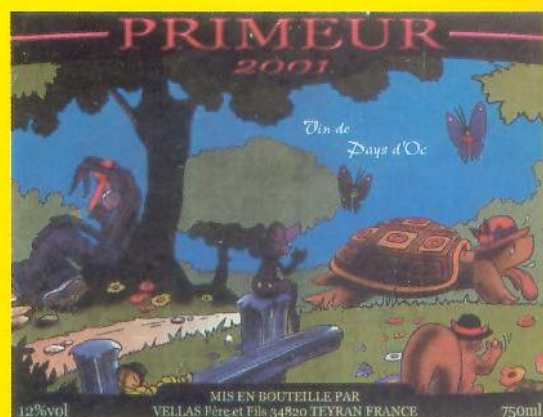
## Tortues Passion



Association de protection et de sauvegarde des Tortues

Château de Campuget  
COSTIÈRES DE NÎMES  
APPELLATION COSTIÈRES DE NÎMES CONTRÔLÉE  
12,5vol  
CHATEAU DE CAMPUGET PROPRIÉTAIRE RÉCOLTANT À MAIN D'ŒUVRE  
INDIGÈNE  
TRADITION DE CAMPUGET

◆ En 2001, curieuse étiquette d'un "**Primeur du Pays d'Oc**" illustrant le lièvre et la tortue, dans des tons noirs et bleus qui ne mettent pas en valeur les animaux représentés ; un lièvre épuisé par la course, et une tortue qui tire la langue. Cette bouteille vient de Teyran, 34820, et propose un vin de piètre qualité. Pour être franc, il était même franchement mauvais, mais les devoirs d'un "chercheur d'étiquettes" nécessitent parfois quelques sacrifices. Hic !





Voyageurs qui traversez notre belle région, pour vos loisirs ou votre travail, prenez le temps de découvrir le vignoble de CHABLIS.

Dans le calme, sur les bords du Serein, à l'enseigne de « La Tortue Nonchalante », nous serons heureux de vous accueillir dans notre jardin et nos vieilles caves.

◆ Une amie, aussi intéressée que moi par les tortues, et qui se trouvait en villégiature dans l'Yonne, a repéré cette curieuse étiquette "**La Tortue Nonchalante**". Ce Chablis de bonne cuvée, chaleureux, a été produit par le domaine vinicole de **Philippe Testut**. La tortue est appuyée nonchalemment sur un pied de vigne, orné de 3 feuilles et une grappe dorées. La qualité du vin est heureusement supérieure à celle du dessin.



DOMAINE DE LA TORTUE  
**LIRAC**

APPELLATION LIRAC CONTRÔLÉE  
PRODUCE OF FRANCE

Mise en bouteille  
à la propriété

1,5 L

PHILIPPE TESTUT  
30126  
St Laurent des Arbres

◆ **Philippe Testut** est également le producteur d'un Lirac du "**Domaine de la Tortue**", mis en bouteilles à St Laurent des Arbres, 30126, et qui présente le blason de la maison (burelé d'azur et écartelé avec une tortue en zone quatre), ainsi que deux tortues bleu et argent de part et d'autre. Le même producteur est à l'origine d'un "**Marc de Château Grenouille**", d'excellente qualité (48%vol.), toujours sous le blason représentant une tortue. Ce monsieur Testut est peut-être un herpétologue contrarié.

◆ Tout récemment, Manuel Riera me signale une nouvelle étiquette. Il s'agit de la "**Cuvée du Baptême**" de la **Vignerie Royale de Pau**. Comme vous le savez certainement, le bon Roi Henri, quatrième du nom, est né à Pau en 1553. Il a reçu le "*baptême béarnais de son grand-père, les lèvres frottées d'ail et humectées au Jurançon*". Son berceau était une grande carapace de *Chelonia mydas*. L'étiquette de cet excellent Jurançon reproduit donc le cadre où l'on peut admirer le prétendu "berceau d'Henri IV" car en réalité il ne s'agit pas de la tortue d'origine. Dans la salle des étendards (6 et non 4 comme sur l'étiquette), on peut voir une carapace de tortue (le dessin représente une tortue de terre, et non une tortue marine) et tout en-dessus le fameux heaume "surmonté d'un panache blanc". Il existe également un Jurançon sec.



**MOTTA**  
*Giove*

2001  
CILIEGIOLLO  
TOSCANA  
INDICAZIONE GEOGRAFICA TIPICA  
ROSSO

Imbottigliato all'origine  
dall'Azienda Agraria MOTTA  
Loc. Banditella di Alberese (GR) Italia

NON DISPERDERE IL VETRO NELL'AMBIENTE

75 cl. e

ITALIA  
L. 1/2

13% vol.

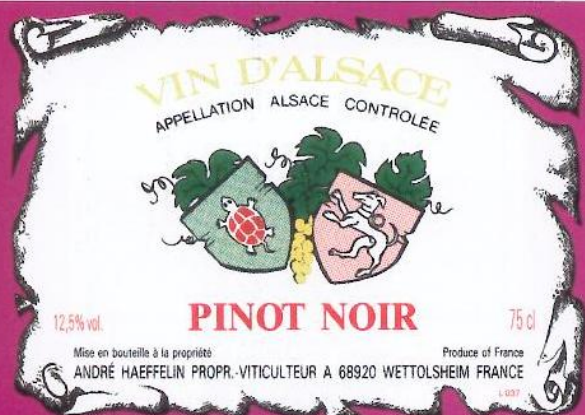
◆ Je me suis tourné vers d'autres origines, et ma curiosité a été récompensée par quelques trouvailles, comme en Italie, où la marque **Motta** fabrique un vin rouge capiteux, à Alberese, dans la région de Grosseto (non loin du Centro Carapax). C'est là que se trouve la ferme "**La Tartaruga**" dont la sobre étiquette représente une tortue terrestre vue par-dessus, au centre d'une couronne qui pourrait ressembler à du laurier. Ce domaine propose différents vins rouges et un blanc Chardonnay, appelé "Tartaruga". Une étiquette identique est également utilisée pour la production d'huile d'olive et de miel.



Le village de Wettolsheim, en Alsace, présente un cas particulier. Il faut savoir que ce village porte une tortue sur son blason, et monsieur Haeffelin, viticulteur, est autorisé à le faire figurer sur ses étiquettes, en association avec celui du village limitrophe, Wintzenheim, où il possède aussi des vignes. L'origine du blason de Wettolsheim n'est pas banale. A la fin de la Guerre de 30 Ans, qui a ravagé cette région, Wettolsheim fut placé sous la tutelle des Rois de France. La tortue lui fut attribuée car sa lenteur évoquait le paysan courbé sur la terre, peinant pour gagner sa vie. La carapace évoque aussi la protection royale.

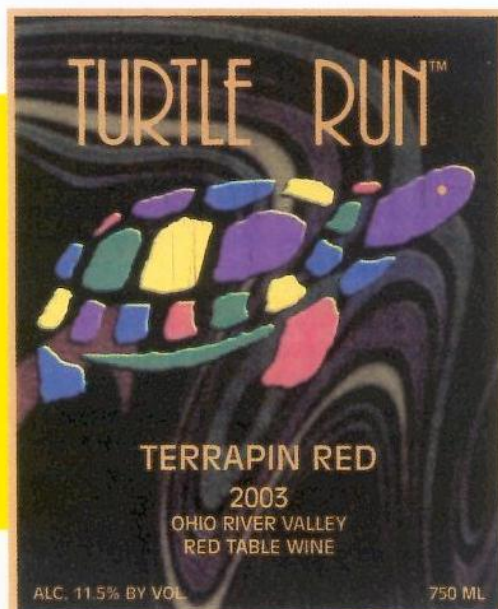


◆ Le "Grand Cru Steingrüber", avec son étiquette dorée (ci-contre), datée de 2001, est certainement le Gewürztraminer le plus talentueux d'André Haeffelin, et son "cru vedette". La bouteille est élégante, et le vin accompagne merveilleusement les fruits de mer.

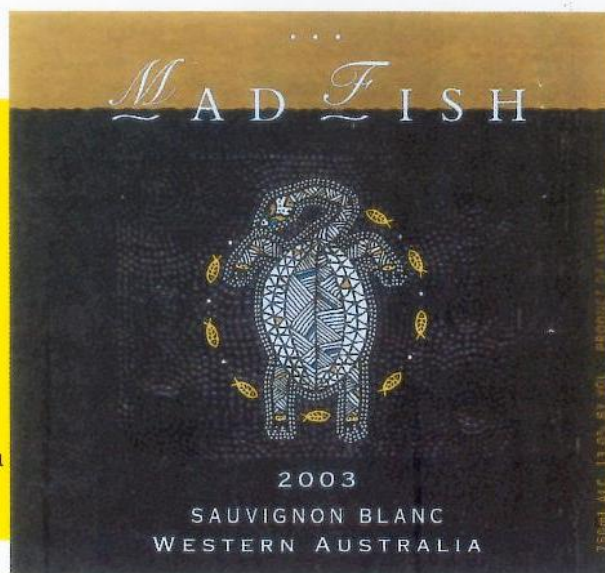


◆ Les vins d'Alsace de André Haeffelin sont également proposés en différents cépages ; Pinot Noir, Riesling, Gewürztraminer, et Tokay-Pinot (ci-contre). Mais les étiquettes sont toutes semblables, sur fond blanc, avec les deux blasons ; celui de la ville de Wettolsheim, et celui de la ville de Wintzenheim. Toutefois, le consommateur est bien loin de se douter du symbole qu'apporte la tortue, liée à la lointaine Guerre de 30 Ans.

◆ De nombreux pays, et continents, depuis le Chili jusqu'à l'Australie, en passant par les Etats-Unis et l'Afrique du Sud, cherchent à produire des vins de qualité. Certains y parviennent plus ou moins bien. Mais les viticulteurs font preuve d'originalité dans le graphisme des étiquettes ou dans la forme des bouteilles. C'est ainsi qu'à Corydon, dans l'extrême Sud de l'Indiana, non loin de Louisville, un domaine a pris le nom de "Turtle Run Winery". Il produit un vin rouge corsé et renommé, le "Terrapin Red", dont l'étiquette n'est pas banale. Ce "Turtle Run" est une sorte de réunion annuelle des collectionneurs de tortues, où malheureusement sont organisées des "courses de tortues" que nous n'approuvons pas.

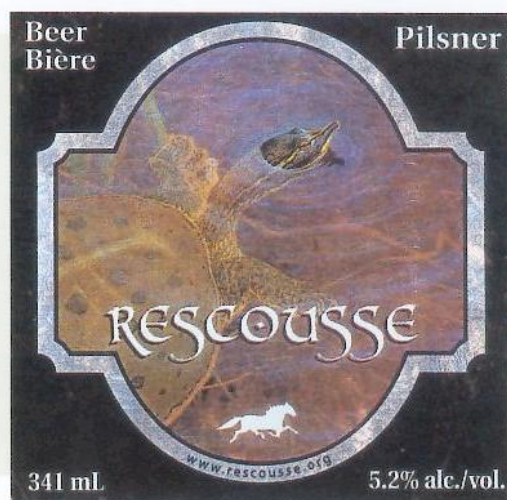


◆ Plus loin, dans l'Ouest australien, à 15 kilomètres à l'Ouest de la ville de Denmark, se trouve la propriété de **Mad Fish Wines** (les vins du poisson fou). Elle produit des vins blancs, rouges et un rosé, mélange de Cabernet Sauvignon et de Merlot, que l'on dit excellents. Les étiquettes sont décorées avec un dessin aborigène représentant une tortue qui ressemble à *Chelodina longicollis*. L'ensemble est graphiquement réussi, mais je n'ai pas bu le contenu du "poisson fou".

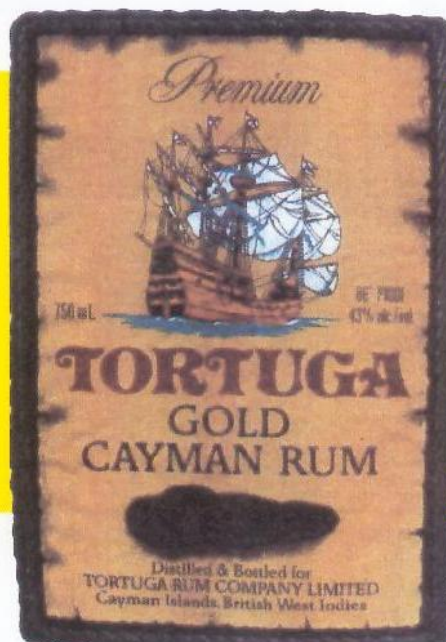


Pour l'instant, ce sont les seules étiquettes de vin que je connaisse, mais nos lecteurs pourront sans doute nous en envoyer d'autres, de pays lointains, originales, et racontant toutes une histoire amusante ; écrivez-nous.

D'autres breuvages portent une tortue sur leur étiquette ; comme des bières ou des alcools forts. Le nom de Tortuga évoque lointainement les tortues, mais plutôt le monde de la piraterie, des courses aux trésors, et des îles paradisiaques (paradis pour les navigateurs, pas pour les tortues, qui finissaient dans les chaudrons de l'équipage). De nombreux "tords-boyaux" utilisent donc ce nom magique de Tortuga, ou de Tartaruga, qui sonne bien, surtout avec l'image d'un galion chargé de voiles.



◆ La bière canadienne "**Rescoussé**", appelée également "**The SOS Beer**" propose une étiquette très réussie avec une *Apalone spinifera* sortant le museau de l'onde. Cette bière n'est pas réservée aux rescapés des naufrages, mais elle souhaite récolter de l'argent pour la sauvegarde des espèces menacées, et pour chaque bouteille, le brasseur réserve des redevances à l'**Habitat Faunique Canadien**, qui gère les espèces en péril. Bravo ; vous pouvez boire d'une manière utile !



◆ Les îles **Caïman** sont connues pour leur fermes de tortues marines, mais également comme paradis fiscal. Elles produisent également un rhum très apprécié, dont le nom est sans équivoque "**Le Rhum de la Tortue**". Aucune tortue sur l'étiquette, mais les acheteurs sont certainement sensibles au nom magique de Tortuga. Pour ceux que la géographie intéresse, l'île de la Tortue, ancien repaire de la flibuste française, n'est pas très éloignée de cet endroit.

On retrouve sur les timbres les différentes étapes de l'unification de cet ex-Protectorat Britannique qui, en 1963, aboutira à la création de la Malaysia, état souverain. De cette période transitoire, un seul timbre porte une tortue.

par Bernard BOUSSAC.

◆ C'est le timbre N°196 de la série 189/203 (1) émise en 1957 par le SARAWAK. Cette série dite "Elisabeth II" propose, en plus du portrait de la Reine, des scènes de la vie courante et quelques animaux dont les deux tortues du N°196 de 15 cents. Officiellement, il s'agit de *Chelonia mydas*. Le dessin est sommaire mais bien dans le style des timbres britanniques de l'époque où seul le personnage comptait. Cette série, importante et ancienne, est chère en bon état. Comptez de 60 à 65 euros. Il est possible de trouver les timbres dépareillés et dans ce cas, celui qui vous intéresse vous reviendra à 3 ou 4 euros.

J'ai commencé en vous disant qu'il n'y avait qu'un timbre. C'est vrai et c'est faux à la fois. Il y a eu une réédition d'une partie de cette série en 1965, N°Yvert 205/212. C'est le n°210 qui correspond au N°196 de la première émission. Il est très difficile de les distinguer. Leur visuel est identique, seul leur filigrane permet de les différencier ; CA en lettre script pour le premier, CA en majuscules grasses pour le second. Cette seconde série qui ne compte que 8 timbres au lieu des 15 de la première coûte entre 15 et 18 euros.

◆ La **MALAYSIA** a très vite compris tout l'intérêt qu'elle avait à développer son tourisme. Le timbre, une petite affiche qui circule dans le monde entier, a été très utilisé comme support publicitaire. Dès 1972, une série commémore la "Conférence de l'Association Touristique du Pacifique" (2). Emise en tryptique formant une frise, ces trois timbres à 30 cents portent les N°Yvert 97/99. Sur le premier, on découvre une petite tortue Luth (?) en train de pondre. Comptez 2 euros pour l'achat de ce petit tableau.

◆ En 1978, la série courante "Animaux sauvages de Malaysia", N°Yvert 191/197 - filigranée "POS multiples" - propose au N°194 de 1 dollar malais (le ringgit) une belle *Dermochelys coriacea* (3). Au change, le ringgit équivalait à environ 0,18 euro. Cette précision est importante car pour acquérir ces timbres, il vous faudra multiplier ce chiffre environ par 10. En clair, la série qui a une valeur d'affranchissement de moins de 20 ringgit, soit environ 3,60 euros, vous en coûtera plus de 30. En 1983, réédition sans filigrane de cette même série N°Yvert 190a/197a, et oh surprise, elle vous coûtera largement le double de la première!!!

◆ En 1986, se tint à Kuching, au SARAWAK, partie de la Malaisie Orientale, la "Conférence de l'association du tourisme dans le Pacifique", PATA 86. Pour cette occasion, il a été émis une série de 6 timbres se tenant en bande de 3 de même valeur faciale, 20 et 30 cents, N°Yvert 334/339. C'est le logo de cette conférence qui nous intéresse (les danseuses qui agrémentent les timbres sont également intéressantes !). Redevenons sérieux et voyons le logo. Il s'agit d'une tortue "touriste" avec lunettes noires qui invite à la visite de différents sites de ce beau pays. Ce logo a existé aussi sous forme de cachet pour l'oblitération des timbres durant cette conférence. Vous pouvez trouver cette série pour un peu moins de 10 euros.

◆ 1990, nouvelle série "Tourisme en Malaysia", N°Yvert 437/439 qui propose, au N°439 de 1\$, de se détendre en pratiquant régates, planches à voile ou plongée sous-marine

avec la participation des habitants des lieux : coraux, poissons multicolores et tortue Luth. Vous trouverez cette série pour environ 4 euros.

◆ En 1990, la Malaisie a émis une série "Faune - Tortues Marines" N°Yvert 455/458. Sur le 15 cents vous trouverez *Dermochelys coriacea*, sur le 20 cents *Chelonia mydas*, sur le 40 cents *Eretmochelys imbricata*, et sur le 1\$ *Lepidochelys olivacea* (5). En plus, vous pouvez en profiter pour apprendre un premier mot du pays ; *penyu* signifie tortue et on retrouve ce mot sur chaque timbre (lire également l'article de B. Devaux). Le cachet de l'oblitération "Premier Jour" montre une juvénile sortant de son œuf et prenant la pose pour la photo (6). Cette série coûte environ 4 euros.

◆ 1994 voit l'émission d'une autre série consacrée sans équivoque au tourisme puisqu'elle est titrée "Visitez la Malaisie en 1994", N°Yvert 520/523. Le N°522 de 50 cents est illustré par une belle *Chelonia mydas* (7) nageant de concert avec des poissons multicolores sur un fond de coraux. Comptez de 4 à 5 euros pour acquérir la série. En novembre 1994, il y a eu une seconde émission de cette série, surchargée "ASEANPEX 94". Le catalogue Yvert et Tellier ne mentionne pas cette émission alors que son homologue allemand Michel lui donne un numéro particulier. Une curiosité de plus !!

◆ 1995 voit apparaître une nouvelle série "Faune marine - Tortues - N°Yvert 577/578". Ces deux timbres ont la même valeur d'affranchissement, 30 cents. On trouve sur le premier une *Chelonia mydas*, sur le second une *Dermochelys coriacea* (8). Remarque pour les spécialistes ; la série a été émise en deux dentelures différentes ; 14 1/2 pour la première, 13 1/2 pour la seconde. Il ne vous en coûtera qu'1 euro. Toujours à l'attention des touristes, les postes malaises et malgaches ont émis ces deux timbres en carnet de 10 dont la couverture est illustrée d'une tortue nageant sur fond de mer bleu azur. Au dos, on peut lire un petit commentaire précisant que : "Sur les 7 espèces marines, 4 viennent pondre sur les côtes malaises, et qu'il convient de protéger cet héritage marin de la pollution et de la pêche". Suit une petite promotion pour l'environnement (le logo est un requin ?), la poste malaise et la Banque de Hong Kong qui a très certainement financé pour partie ce carnet. Malgré tout, vous devrez déboursier au moins 7 à 8 euros pour cet achat.

◆ On voit de plus en plus d'années dédiées à telle ou telle cause. 1997 était l'année internationale des récifs de corail. Quelques pays de la zone Pacifique ont émis des séries commémoratives. Pour la Malaisie c'est un joli bloc feuillet où, sur fond de coraux très colorés, nage une *Chelonia mydas* (9). C'est agréable à regarder et c'est surtout très abordable, environ 3 euros.

◆ Pour compléter la rubrique Malaisie, je vous propose cette télécarte illustrée (10) d'un groupe de juvéniles *Dermochelys coriacea* juste nées dans la nurserie de Terengganu.

Bernard BOUSSAC

**NDLR / On peut regretter que la Malaisie, qui détient et protège tant de belles espèces terrestres et d'eau douce (ARTICLE INTERIEUR) ne les présente jamais sur ses timbres. Pourquoi toujours des tortues marines sur les timbres ?**

